

## BTS Agricole

### AGRONOMIE : PRODUCTIONS VÉGÉTALES

#### Les atouts et les objectifs

Le BTS APV a pour objectif de former des techniciens supérieurs capables d'analyser des systèmes de cultures et de proposer des itinéraires techniques performants et innovants, tout en respectant l'environnement.

De nombreuses situations pédagogiques variées (Travaux pratiques, pluridisciplinarité, Travaux Dirigés) s'appuient sur l'exploitation agricole du lycée.

#### Insertion professionnelle

Le BTS APV permet une très bonne insertion professionnelle :

- Conseiller technique dans des institutions ou organismes professionnels et structures d'expérimentations (Chambre d'Agriculture, Instituts Techniques ...)
- Responsable de la mise en œuvre des cahiers des charges et de la réglementation pour des groupements de producteurs, des coopératives, la grande distribution
- Exploitants agricoles, cadres de la production agricole, chef de culture ...
- Technico-commercial dans des négoce, des coopératives, des jardineries ...

#### Poursuite d'études

- Le BTS APV est la formation qui permet d'acquérir les meilleurs pré-requis pour poursuivre en licence professionnelle « Productions agricoles intégrées et enjeux environnementaux » (Le Lycée Charlemagne est cofondateur de cette licence professionnelle avec l'école d'ingénieurs SUPAGRO Montpellier)
- Autres licences professionnelles
- Certificats de spécialisation
- Classe préparatoire au concours d'entrée en école supérieure agronomique, à l'école nationale d'ingénieurs des travaux (classe préparatoire post-BTS conseillée)
- École d'ingénieurs en agronomie

#### Modalités d'admission

Le BTS APV est accessible après un Baccalauréat Professionnel, Technologique ou Général aux étudiants souhaitant acquérir des connaissances en agronomie, biologie, écologie, gestion de l'environnement, agroéquipement ...

Conditions et procédure d'inscription sur le site [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)



## Attribution du diplôme

Le diplôme du BTS Agricole est attribué selon deux modalités complémentaires :

- le contrôle continu en cours de formation (50% des coefficients)
- des épreuves terminales (50% des coefficients) :
  - 1 épreuve : expression française, culture socio-économique (capacités générales)
  - 1 épreuve du domaine professionnel répartie en 2 sous-épreuves : un diagnostic de parcelle et la soutenance du rapport de stage

Pour se voir attribuer le diplôme, un candidat doit satisfaire aux deux conditions suivantes :

- avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 9/20 à l'ensemble des épreuves terminales nationales
- justifier d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 calculée sur le total des points établi comme suit :
  - points de l'ensemble des épreuves
  - points au-dessus de 10 de la note d'éducation physique et sportive et de la moyenne des Modules d'Initiative Locale.

## Contenu et horaires

La formation dure 58 semaines de scolarité réparties sur deux ans.

12 à 16 semaines de stage en entreprises sont nécessaires à l'obtention du BTSA, dont 10 prises sur la scolarité.

Le Lycée offre l'opportunité d'effectuer des stages à l'étranger, notamment la possibilité de bénéficier d'une bourse nationale et d'une bourse européenne (Programme Erasmus+).

Horaires hebdomadaires moyens (à titre indicatif – variables selon les semestres)					
Tronc commun			Domaine professionnel		
Ouverture sur le monde : • Compréhension des faits économiques, sociaux, culturels • Information, expression et communication	Français	1h00	Traitement des données et informatique	Mathématiques Informatique	2h15
	Éducation Socioculturelle	1h30		Organisation du secteur des Productions Végétales : • Connaissance des agroécosystèmes • Processus de productions végétales	Agronomie
	Documentation	0h30	Biologie-Écologie		2h15
	Langue vivante (Anglais ou Espagnol)	2h00	Agroéquipement		1h30
	Économie générale	1h30	Économie agricole/marchés		3h00
	Éducation physique et sportive	1h30			
Activités pluridisciplinaires					4h30
Accompagnement au projet personnel					1h30
Deux modules d'Initiative Locale :			<ul style="list-style-type: none"> <li>• AgriConnect : les nouvelles technologies au service d'une agriculture de précision</li> <li>• Conseil, négociation et animation commerciale</li> </ul>		3h00

Possibilité d'intégrer la section Rugby du LEGTA Charlemagne.

## Informations et contacts

Informations sur le BTSA APV sur les sites :

[www.epl-carcassonne.fr](http://www.epl-carcassonne.fr) (choisissez le LEGTA)

[www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr) (rubrique « diplômes et référentiels »)



Contacts : LEGTA Charlemagne Carcassonne au n° 04.68.11.91.19 ou par mail : [legta.carcassonne@educagri.fr](mailto:legta.carcassonne@educagri.fr)